



SAINT-JOSEPH  
REIMS

## Tarifs Collège 2011-2012

### CONTRIBUTION FAMILIALE MENSUELLE (Facturé sur 10 mois)

Le principe de péréquation fait appel à la solidarité entre les familles afin qu'aucune de celles-ci ne soit empêchée, pour des motifs d'ordre financier, de donner à ses enfants l'éducation qu'elle souhaite.

**Des réductions sont prévues en fonction du nombre d'enfants scolarisés à Saint-Joseph** : sur la contribution familiale réduction de 20 % pour le 2<sup>ème</sup> enfant, de 30% pour le 3<sup>ème</sup> enfant, de 40% pour le 4<sup>ème</sup>, de 50 % pour le 5<sup>ème</sup> et 60 % pour le 6<sup>ème</sup> et suivants. De même, une réduction de 5% pour le 2<sup>ème</sup> enfant et de 10% pour le 3<sup>ème</sup> enfant et suivants sera effectuée sur la restauration, pour un régime DP 4 jours au minimum pour chaque enfant.

La catégorie moyenne est la catégorie D. Pour cette catégorie et les trois supérieures (A, B et C), aucun justificatif n'est demandé. Pour les catégories inférieures (E, F et G), une copie de l'avis d'imposition 2011 portant sur les revenus 2010 doit être fournie au service comptable. A défaut, le tarif de la catégorie D sera appliqué.

Dans certaines situations particulières (perte d'emploi, maladie grave ou autre raison majeure), des aides peuvent être apportées. Les familles concernées doivent dans ce cas prendre rendez-vous avec le directeur. Une solution favorable sera recherchée en application des directives du Conseil d'administration de l'Association Saint-Joseph.

Contribution familiale à payer en fonction du revenu de la famille (Base : Revenu imposable sur l'avis d'imposition 2011 concernant les revenus 2010)						2011-2012				
Cat.	Revenu	Nombre d'enfants à charge					Contribution mensuelle			
		1	2	3	4	5 et +	6°	5°	4°	3°
A	supérieur à	41 150	43 500	49 200	55 150	60 100	121,00 €	142,00 €	164,50 €	187,00 €
B	inférieur à	41 150	43 500	49 200	55 150	60 100	115,50 €	137,00 €	159,00 €	181,00 €
C	inférieur à	34 400	36 750	41 150	47 600	55 100	110,00 €	131,50 €	154,50 €	176,00 €
D	inférieur à	<b>26 650</b>	<b>29 000</b>	<b>33 400</b>	<b>39 100</b>	<b>44 750</b>	<b>104,50 €</b>	<b>125,00 €</b>	<b>148,50 €</b>	<b>169,00 €</b>
E	inférieur à	22 300	24 600	29 550	34 400	40 150	95,00 €	115,50 €	139,00 €	161,00 €
F	inférieur à	17 600	21 700	25 100	30 050	35 450	89,50 €	110,00 €	133,00 €	155,00 €
G	inférieur à	14 250	17 600	20 700	25 650	30 050	83,00 €	104,00 €	126,00 €	149,00 €

**ETUDE (facultatif) : 25 € par mois**

### RESTAURATION DE MIDI (Facturé sur 10 mois)

Demi-pension mensuelle (5 repas par semaine)	135 €
Demi-pension mensuelle (4 repas par semaine)	108 €
Demi-pension mensuelle (3 repas par semaine)	81 €
Demi-pension mensuelle (2 repas par semaine)	54 €
Demi-pension mensuelle (1 repas par semaine)	27 €
Le repas occasionnel	8,50 €

Les collégiens passent au self-service à partir de 12 heures 30. Le repas est surveillé. Les jours sont fixes.

### INTERNAT VILLE

Internat ville Déjeuners et 4 soirs	270 €
Internat ville Déjeuners et 3 soirs	243 €

L'internat ville est un internat sans hébergement. Cette possibilité est offerte aux élèves habitant Reims et désireux de profiter des études de l'internat.

**INTERNAT JUSQU'AU VENDREDI SOIR (Facturé sur 10 mois) : 428 € par mois**